UTL Lanvollon Plouha

Association loi 1901

Siren n°488 820 291 00018

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 16 JUIN 2025

L'Assemblée Générale de notre Université du Temps Libre s'est tenue le 16 juin 2025 dans l'auditorium de Blanchardeau à Lanvollon, siège de notre association. Cette AG de l'UTL a été présidée par Mmes Claudette FARCOT et Claudie POLÈS, ses co-présidentes assistées de Mme Marie Raymonde LE MANACH, vice présidente, Mme Hélène JOUAULT, secrétaire et de Mme Martine LE BAIL, trésorière, en présence des autres membres du bureau et de M. Jean-Claude HENAFF président d'honneur.

Claudie POLÈS a ouvert l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2024-2025 en remerciant de leur présence Mr SAPIN, maire de Lanvollon et Mr TRONCHON, Président de l'UTL de Bretagne et les nombreux adhérents.

Après chaque présentation et éventuelles questions, il sera procédé au vote des différentes résolutions.

I/Le rapport moral a été présenté par Claudie POLÈS.

Notre association se porte très bien grâce au travail de chacun au sein de cette équipe efficace (choix des conférences, nombre et diversification des ateliers, balades patrimoine, nombreuses propositions de sorties, communication par le biais des réseaux sociaux, journaux, site Internet, etc..). Tout se passe avec fluidité mais cela n'est le fruit que d'un important travail. Nous voulons saluer le travail des bénévoles, membres du conseil d'administration ou non, qui consacrent beaucoup de leur temps pour que les activités proposées se déroulent le mieux possible et dans la bonne humeur.

Nous tenons à remercier la communauté de communes Leff Armor pour leur soutien indéfectible, en particulier Gaëlle PHILIPPON et Jean Charles CRAMPON, pour leur réactivité et leur bienveillance. Nos remerciements aux municipalités de Lanvollon et de Plouha qui nous ouvrent gratuitement leurs salles, entre autres pour nos inscriptions en début d'année, aux représentants de la presse pour leur présence et l'intérêt qu'ils portent à notre UTL depuis des années.

Merci également à vous, nos adhérents, anciens et nouveaux, pour votre fidélité, votre esprit de respect, entraide et solidarité.

Claudette FARCOT fait un **point sur les adhésions de la saison 2024-2025** : il est noté une augmentation régulière des adhésions avec 27% de nouveaux adhérents ainsi que 2 % d'anciens adhérents qui reviennent après plusieurs années d'absence.

On note que le nombre d'adhérents dont l'âge se situe entre 50 et 60 ans a augmenté de même que ceux de la tranche 60-70 ans. Seul le nombre d'adhérents dont l'âge est supérieur à 80 ans est en diminution.

Les inscriptions faites directement sur le site Internet sont en augmentation avec 18 % des paiements effectués directement par carte bancaire. L'adhésion au tarif « couple » n'est pas possible directement sur le site et nécessite toujours l'utilisation du bordereau « papier » (cf annexe 1).

L'adhésion a permis selon les souhaits de chacun d'assister à 16 conférences dont Claudette FARCOT rappelle le titre et le nom du conférencier et de participer à 10 ateliers culturels et pratiques, 3 balades patrimoine, 4 sorties et 2 voyages (dont l'un est prévu en Septembre 2025).

Les rapports d'activités et les projets des différents ateliers sont présentés par les animateurs et/ou responsables, à savoir :

- Marie-Thérèse GICQUEL pour l'atelier littérature,
- Catherine JÉHANNO pour l'atelier écriture (elle a écrit un poème qui figure dans l'annexe3 pour faire le bilan de l'atelier écriture)
- Claudie POLÈS/Alain POLÈS pour les ateliers histoire locale, géopolitique et découvertes,
- Claudie POLÈS pour les ateliers 7ème art
- Gildas POULOUIN pour l'atelier photos
- Patrick FORT pour l'atelier généalogie,
- Pierre LE BRAS pour les ateliers informatiques et le forum informatique (repris par Pierre LE PENNEC),
- Claudette FARCOT pour l'activité Balade Patrimoine,
- Alain POLÈS pour les sorties et voyages,
- Jean-Yves BRUNEAU pour l'activité Tourne-Livres.

Le diaporama de présentation des ateliers élaboré par Pierre LE BRAS et les animateurs et/ou responsables figure à l'annexe 2.

<u>Résolution n°1 : Vote concernant le rapport moral et celui des activités diverses</u>.
Il n'est émis aucun souhait de vote à bulletin secret.
Le rapport moral de l'association et les rapports d'activités sont adoptés à l'unanimité

II/ Le rapport financier est présenté par Claudette FARCOT

Les diagrammes présentés figurent à l'annexe 4

-Le 1er diagramme montre un équilibre entre recettes et dépenses des 3 principaux postes.

-Le 2ème diagramme détaille et chiffre les dépenses courantes (hors sorties et voyages).

-Le 3ème diagramme fait apparaître une hausse modérée du coût des conférences compensée par l'augmentation du nombre d'adhérents.

Ce qui nous permettra de vous proposer le maintien du prix des adhésions.

-Le 4ème diagramme montre les résultats financiers et la situation des comptes à la fin de l'exercice.

La parole est donnée à M.Patrick Fort, vérificateur des comptes avec M. Loïc Le Floch qui certifient que les comptes sont sincères. Ils félicitent la trésorière, Martine LE BAIL pour la précision de son travail.

Les adhérents de l'UTL de Lanvollon-Plouha, après avoir entendu la présentation des comptes et le rapport des vérificateurs des comptes approuvent ces comptes tels qu'ils ont été présentés et donnent quitus de leur mandat aux administrateurs.

Résolution n°2 : Vote concernant le rapport financier.
Le rapport financier est adopté à l'unanimité

III/Montant de la cotisation pour l'année 2025/2026 :

Le bilan financier permet la reconduction des tarifs d'adhésion à savoir : adhésion simple : 44€, adhésion «couple» à 82€ (2 personnes habitant à la même adresse), cotisation demie année : 22€, adhésion spéciale «accompagnant» : 25€ exclusivement réservée à la participation aux sorties/voyages sans possibilités d'accès aux autres activités.

Résolution n°3 : Vote concernant le montant de la cotisation pour l'année 2024/2025.

Montants adoptés à l'unanimité

IV/Renouvellement des administrateurs

Le tiers sortant en 2025 se compose de : Jean François DHALLUIN, Marie Thérèse GICQUEL, Catherine JÉHANNO, Martine LE BAIL, Pierre LE BRAS, Anne LEFEVRE.

Ces 6 membres se représentent.

Denis MICHEL est intégré au Conseil d'Administration.

Résolution n°4 : Renouvellement des administrateurs

Tous les candidats sont élus :
Jean François DHALLUIN, Marie Thérèse GICQUEL, Catherine JÉHANNO, Martine LE BAIL,

Pierre LE BRAS, Anne LEFEVRE.

V/La saison 2025-2026 a été ensuite présentée par Claudette FARCOT

Une information est donnée sur les différentes dates à retenir pour la rentrée :

- Forum des associations auquel participe l'UTL LP : **Samedi 6 septembre à Plouha de 10 à 16h.**

- **Journée « Portes Ouvertes » à Blanchardeau, en présence des animateurs :**

Lundi 8 Septembre de 14 à 17h.

- Matinées d'inscriptions : mercredi 10 septembre à Plouha
et vendredi 19 à Lanvollon de 9 à 12h.

Lecture est donnée du programme prévisionnel des conférences.

Les dates, titre et nom des conférenciers figureront prochainement sur le site de l'UTL-LP (www.utl-lp.fr)

VI /Questions diverses :

-Aucune question mais une remarque d'une participante à l'atelier écriture qui regrette une trop faible fréquence de cet atelier. Il lui est répondu que cela est dû à la difficulté de trouver des salles pour chacun.

- Mr Pierre TROCHON intervient en apportant des précisions sur l'utilisation de notre cotisation à l'UTL de Bretagne : assurance, assistance juridique, gestion du site. Il indique que chaque UTL fonctionne selon ses propres choix mais qu'il souhaiterait une mise en commun plus fréquente de différentes petites UTL notamment pour les voyages.

-Mr Sapin, quant à lui, constate le dynamisme de notre association qui propose tous les jours des activités à ses adhérents. Il souligne, que de ce fait, il n'est donc possible de proposer d'autres activités que le matin !!

La séance est levée à 16h15 et les présents invités à partager le verre de l'amitié

Lanvollon, le 16 Juin 2025

Les co-présidentes

Claudette FARCOT et Claudie POLÈS

La secrétaire

Hélène JOUAULT